CANDIDATS.

GREFFIERS :

ALFRED BOUSSEAU

Candidat pour la place de Greffier de la 1re Chambre du Tribunal.

JOHN CHICKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

E. N. BERTIN, depuis quatorze ans Greffier de l'ancienne Cour des Preuves et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour le même Greffe.

CLEOPHIS GRIFFIN est candidat à la place qui pourra être substituée.

THOMAS C. POBLE, Greffier de la Troisième Cour de District, est candidat à la même place.

W. P. BRIDGE est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisons à annoncer que **ALEXANDRE BISHOP**, est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisons à annoncer que **MICHEL G. BISHOP**, est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

JAMES A. HOPKINS est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, est candidat à la même place.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous soussignés autorisés à annoncer que **MICHEL G. BISHOP**, est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Mme **ROBERT**,

N. 105, rue Royale, encoignure Toulouse,

A l'honneur d'informer les dames de la Ville et de la campagne, qu'elle a un assortiment de **Chapeaux de paille** en tous genres, dentelles, etc., vol-de-vent, tulle, crêpe, dentelles, &c., voilettes, mouchetés, brodés, de toutes espèces, rubans, fleurs, &c. qu'elle offre à vendre à des prix modérés.

—Aussi—

Le reste, leur brodés, dents de scie, et une partie, Grenadine de Paris, qu'elle offre à vendre à des prix modérés, et qu'elle a pour du comptant. 3mos—1m

1853. **SOURCES DE COOPER.** 1853

Propriété exclusive de la Famille COOPER

Les soussignés ont l'honneur de recommander leurs Sources Minérales, qui ne surpassent CURES MERVEILLEUSES, et qui ont obtenues des pourre combattre et guérir, rapidement, les maladies de peau, et qui ont été effectuées.

Ces excellentes eaux, qui ne peuvent être trop recommandées, ne sont pas seulement, les maladies de peau, mais aussi, pour les maladies de la vessie, et de la poitrine, et de la gorge, et de la tête, et de la poitrine, et de la gorge, et de la tête, et de la poitrine, et de la gorge, et de la tête